



## FICHE DE POSTE COUR D'APPEL DE BOURGES

### JURISTE – ASSISTANT au parquet général

#### 1. Contexte

Le ressort géographique de la cour d'appel de Bourges comprend trois départements : le Cher, l'Indre et la Nièvre et présente la particularité d'être XX sur deux régions administratives, Centre-Val de Loire pour les deux premiers départements cités, et Bourgogne-Franche-Comté pour la Nièvre.

Ces trois départements sont majoritairement ruraux, l'agglomération de Bourges étant toutefois la troisième d'importance de la région Centre-Val de Loire après Tours et Orléans et avant Blois et Chartres.

La ville de Châteauroux est également la 5<sup>ème</sup> agglomération de la région après celles précédemment citées.

Le bassin de population sur le ressort de la cour est actuellement de près de 750.000 habitants, il existe un fort dynamisme industriel en raison de l'implantation d'importantes entreprises d'armement (MBDA, NEXTER) et d'agro-alimentaire (MONIN, RIAN) mais aussi de la présence de sites militaires (Direction générale de l'Armement, école militaire et base aérienne stratégique nationale d'Avord).

La qualité de vie dans le ressort est particulièrement agréable. Située en plein cœur de la France, l'agglomération berruyère est à proximité de plusieurs grandes villes en raison d'une très bonne desserte autoroutière et d'un réseau ferroviaire situant Bourges à moins d'une heure d'Orléans, à 1h30 de Tours, et à 2 heures de Paris. Le prix moyen du m<sup>2</sup> est de 1384 euros à l'achat et de 9 euros pour une location.

#### 2. Description du poste

Eu égard à son niveau de diplômes universitaires et les expériences déjà acquises, le juriste - assistant doit se voir confier des tâches présentant un certain niveau de difficultés ou exigeant un approfondissement important, et ce avec un fort esprit initiative et une capacité certaine à gérer les situations d'urgence. C'est ce qui distingue ces fonctions de celle d'un assistant de justice.

Il peut ainsi être amené :

- \* à rédiger des projets de règlements de dossiers d'information complexe, y compris concernant des faits de nature criminelle ;

- \* à analyser et/ou synthétiser des procédures d'enquêtes préliminaires complexes, présentant des problèmes juridiques (qualifications, recherches des éléments constitutifs, pertinence des éléments de preuve, nullités etc) ;

- \* à contribuer à la constitution de cotes patrimoniales et à préparer un argumentaire ad hoc en vue de l'audience pour les dossiers dans lesquels des saisies ont été opérées et des confiscations doivent être requises ;

- \* à rechercher et réunir, sur des problématiques désignées, des ressources documentaires pertinentes, à les classer, les indexer, et les mettre à disposition des magistrats du parquet général et des parquets du ressort, selon la forme appropriée ;

- \* à assister les magistrats du parquet général lors de débats de la cour d'assises sur des dossiers complexes ;

- \* à contribuer à la rédaction de rapports d'activité (collectes statistiques, analyses et synthèses) mais également de comptes -rendus de réunions ;
- \* à assurer le suivi de comités de pilotage : justice restaurative, lutte contre les violences intra-familiales, lutte contre les discriminations, ....
- \* à effectuer des recherches juridiques ponctuelles en vue de travaux divers (réquisitoires, mémoires de cassation, notes juridiques etc.) ;
- \* à tenir une veille documentaire sur certains points juridiques

### **3. Compétences requises**

**Le juriste assistant devra, au moment de son recrutement :**

- soit être titulaire d'un doctorat en droit
- soit justifier d'une formation juridique au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, complétée par une expérience professionnelle dans le domaine juridique de deux ans : assistant de justice , travail en cabinet d'avocat, chargé TD à l'université, juriste d'entreprise...

Par ailleurs, il est attendu les qualités professionnelles et personnelles suivantes :

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Maîtrise de l'organisation judiciaire</p> <p>Excellent niveau en droit : spécialisations recherchées: droit pénal, procédure pénale, procédure civile, droit pénal des affaires.</p>	<p>Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet et des bases documentaires</p> <p>Qualités d'analyse, de rédaction et de synthèse</p> <p>Capacité à gérer les délais, les priorités et les contraintes</p>	<p>Sens de l'organisation</p> <p>Mobilité géographique</p> <p>Discrétion</p> <p>Adaptabilité,</p> <p>Réactivité, disponibilité</p> <p>Capacité à travailler en équipe</p> <p>Capacité à rendre compte</p>

### **4. Rémunération**

La rémunération du juriste assistant est fixée à un montant mensuel brut de **2375 euros soit 1809.86 euros net pour 37 h 30 hebdomadaires**. Le juriste – assistant est soumis à la charte des temps de la cour d'appel. A ce titre, il bénéficie de **25 jours de congés par an et 15 jours supplémentaires** au titre des RTT.

#### **Contacts**

Toutes informations complémentaires peuvent être recueillies auprès de Marie-Pierre VIRET , substitut général chargée du secrétariat général du parquet général de la cour d'appel de BOURGES (02.48.68.34.04 ou [sg.pg.ca-bourges@justice.fr](mailto:sg.pg.ca-bourges@justice.fr)).